

REGLEMENT TOURNOI DOUBLES 2026

Article 1 : Désignation

Le Tennis de Table Puymoyennais organise son 20^e tournoi départemental de « DOUBLES » à la salle des sports de Puymoyen, vendredi 17 avril 2026 à 20h30.

Article 2 : Organisateurs

Le Juge arbitre principal de l'épreuve est Christophe DELAPORTE (JA1). Il aura toute autorité en cas de litige.

Article 3 : Participants

Ce tournoi est ouvert à tous les pongistes charentais titulaires d'une licence valable pour 2025/2026. De plus, il est ouvert aux non licenciés sous présentation d'un certificat médical (de non contre-indication à la pratique sportive en compétition).

Article 4 : Frais d'engagement

Les frais d'inscriptions d'une équipe sont de 12€, soit 6€ par joueur. Le paiement des engagements se fera sur place au moment du pointage des équipes.

Article 5 : Engagements

Les engagements sont à faire parvenir au plus tard le mardi 14 avril 2026 :

INSCRIPTIONS SUR LE SITE INTERNET DU TTP

www.ttpuymoyennais.jimdofree.com

Seules les 64 premières inscriptions seront prises en compte. Une liste complémentaire de 5 équipes sera prise afin de pallier aux éventuels forfaits. Aucune inscription ne sera prise sur place. Les inscriptions seront consultables sur le site du club.

Article 6 : Tableaux

Le tournoi comprend 4 tableaux de 16 équipes soit 64 équipes maximum.

Le pointage est prévu entre 20h et 20h30. Le début de la compétition est prévu à 20h45.

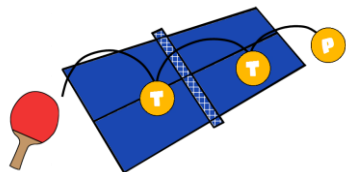
La remise des récompenses est prévue vers 1h.

Article 7 : Répartition

Les 64 équipes sont classées de 1 à 64 en fonction du total de points des 2 joueurs. L'équipe ayant le plus de points partira logiquement en n°1.

Puis, les paires seront réparties dans les quatre tableaux de la manière suivante :

- Tableau 1 : équipes classées de 1 à 16
- Tableau 2 : équipes classées de 17 à 32
- Tableau 3 : équipes classées de 33 à 48
- Tableau 4 : équipes classées de 49 à 64



Tennis de Table Puymoyennais

Article 8 : Déroulement

Au premier tour, chaque tableau comprendra 4 poules de 4 équipes. Les 2 premières équipes seront qualifiées pour le tableau principal, les deux dernières seront reversées en consolante. A l'issue des poules, les parties se dérouleront par élimination directe. Attention, la place de 3è se jouera uniquement dans les 4 tableaux principaux.

Les parties se dérouleront au meilleur des 3 manches en poule puis au meilleur des 5 manches dans les tableaux à élimination. Le club fournira des balles blanches en plastique.

Article 9 : Récompenses

Les 3 premières équipes de chaque tableau principal seront récompensées ainsi que les 2 paires finalistes du tableau consolante.

Un trophée et un lot seront remis au club le plus représenté (hors TT Puymoyen).

Dotation globale du tournoi : env 400 € en lots

Article 10 : Responsabilités

Le club de Puymoyen décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Évitez de laisser vos affaires dans les vestiaires.

Article 11 : Acceptation du règlement

La participation au tournoi implique de fait l'acceptation du présent règlement.